



Tva carburant et peages autoroutes

Par **manuela1**, le **14/09/2013** à **14:27**

Bonjour,
Les tickets de caisse des peages autoroute et des carburants (gazole et gpl) sont il
fiscalement valables en france pour deduire la tva en declaration?
Ou faut il une
facture?
Merci de vos reponses

Par **manuela1**, le **16/09/2013** à **09:15**

Merci Monsieur Trichat, je vous demande une précision compte tenu de votre réponse,
donc, un ticket de caisse de stationnement carburant indiquant le montant tva du gazole mais
pas le nom de la société client est tout a fait valable en cas de controle des Administrations
fiscales?
Je m'explique en concret: mes clients sont des entreprises UE identifiées à la tva
FR (auprès des non residents).
Lors de l'activité en France (participation à de foires
commerciales, realisation de chantiers etc...), bien sur, doivent se refournir de carburant..
Puis-je déduire en déclaration tva CA3 3310 le montant TVA sur la base d'un ticket de
caisse exposant le montant tva mais pas l'identification du client?
Merci et bonne journée